

bre au moyen d'une couche de coton hydrophile humectée d'eau tiède.

Gravelle.

Ce que nous venons de dire de la goutte peut presque entièrement s'appliquer à la gravelle urique. Les deux affections dérivent du même type de nutrition acide et, par conséquent, la même médication générale leur convient. Mais, dans la gravelle, le bain hydro-électrique seul est amplement suffisant et donne les meilleurs effets.

OBSERVATION VIII. — (*Revue d'Électro-thérapie*, 1894) : M. P..., âgé de 40 ans. Antécédents goutteux, a eu plusieurs attaques de goutte depuis l'âge de trente ans. Depuis trois ans les accès se sont multipliés et actuellement ils se renouvellent tous les trois ou quatre mois. Leur localisation préférée est dans la main droite, dont toutes les articulations métacarpo-phalangiennes deviennent gonflées et douloureuses lors des accès. Le malade est, en outre, atteint de gravelle et il a rendu, à plusieurs reprises, à la suite de coliques néphrétiques, des calculs de la grosseur d'un pois et du sédiment rouge et sablonneux. Il vient nous trouver pour une douleur qui persiste depuis quatre mois et qui semble se localiser dans la masse sacro-lombaire. Il n'y a pas de contracture. Contre ce lumbago apparent devenu chronique, tout a échoué, l'antypirine, le salicylate, les alcalins, les bains de vapeur et térébenthinés.

Soumis au bain hydro-électrique, le premier bain diminue la douleur considérablement. Au bout de six bains toute douleur a disparu. En outre, le malade, sans coliques rend, après le troisième bain, un calcul de la grosseur d'une aveline. Il est probable que le soi-disant lumbago n'était autre qu'une douleur provoquée par l'enclavement du calcul.

Dans plusieurs autres cas de gravelle le bain hydro-électrique nous a également rendu le service de faire rendre en quantité du gravier. Son action positivement diurétique dans ce cas, se rapproche de celle des eaux de Contrexéville ou de Vittel, et son mécanisme nous paraît dériver d'une double modification vitale : d'abord augmentation de la quantité d'urine par accélération de la circulation capillaire, en outre, contraction provoquée par le courant des fibres lisses des uretères et des voies urinaires.

C'est la première fois, croyons-nous, que cette efficacité remarquable de l'électricité est signalée dans la gravelle. Nous n'avons pu trouver aucune autre observation analogue aux nôtres dans les auteurs.

M. le D^r Moutier vient dernièrement de signaler également les bons effets qu'il a obtenus dans la gravelle au moyen des courants à haute fréquence.

Sciatique.

Si nous faisons succéder l'étude de la sciatique à celle du rhumatisme et de la goutte, séparant ainsi cette manifestation douloureuse des autres névralgies, c'est que nous ne pouvons nous empêcher de considérer cette maladie comme très différente dans ses causes des autres algies nerveuses. L'efficacité remarquable de notre traitement anti-arthritique général sous forme de bains hydro-électriques ne fait que confirmer davantage cette manière de voir qui est, du reste, celle de la plupart des auteurs. M. Lereboullet, dans l'article sciatique du dictionnaire des sciences médicales, écrit : « La sciatique est surtout de cause accidentelle et le tempérament nerveux qui joue un si grand rôle dans la genèse des autres névralgies, paraît être sans influence sur celle-ci... Cependant presque tous les malades, atteints de sciatique, que l'on interroge sur les conditions dans lesquelles ils ont été frappés, accusent l'influence du refroidissement et surtout du froid humide. Les rhumatisants et les goutteux sont ceux qui présentent le plus de cas de sciatique. »

L'analogie qui existe entre la manière dont nous concevons actuellement le traitement de la sciatique et celui du rhumatisme ou de la goutte nous porte donc à la ranger parmi les maladies dérivant d'une viciation de la nutrition générale du même ordre que le rhumatisme ou la goutte.

Avant d'entrer dans les détails de ce traitement il est néces-

saire que nous considérons l'une après l'autre les diverses formes classiques de sciatique, car à toutes ne convient pas un traitement absolument identique.

Les auteurs reconnaissent deux grandes classes de sciatique, la sciatique névralgique et la sciatique névrite. Dans la première, la lésion anatomique du nerf est, si elle existe, peu durable et peu persistante, l'atrophie du membre peu marquée est plutôt le fait de l'immobilisation prolongée que de la maladie elle-même; la contractilité électrique est peu modifiée, quelquefois légèrement accrue, on ne constate généralement pas les plaques d'anesthésie si fréquentes dans la sciatique névrite. Cette dernière se caractérise par une inflammation du névrilemme, anatomiquement constatable, par une durée et une ténacité particulières des douleurs, par une atrophie rapide, survenant parfois en quelques jours, par des plaques d'anesthésie, souvent par de la contracture des muscles de la région, contractures simulant un raccourcissement du membre et persistant plusieurs semaines ou plusieurs mois après la disparition des douleurs. La différenciation en sciatique névralgique et en sciatique névrite due à M. le Professeur Landouzy n'est souvent pas en clinique aussi nette que l'indiquent les ouvrages classiques qui forcément schématisent un peu les questions. A vrai dire on observe entre la sciatique névralgique type et la sciatique névrite toute une série d'intermédiaires, ce qui fait que le pronostic et le traitement qui seraient simples si ces deux formes de sciatique étaient toujours intégrales, sont au contraire, dans la réalité, des plus difficiles à établir. J'ai vu, en effet, un certain nombre de sciatiques sans atrophie marquée, sans plaques anesthésiques, par conséquent, qui devaient être considérées comme des névralgies pures, donner lieu à des douleurs extrêmement intenses et d'une ténacité désespérante, résistant pendant longtemps à tous les traitements. Il m'a également été donné d'observer le contraire, c'est-à-dire des sciatiques avec atrophie très marquée qui guérissaient avec une rapidité et une facilité singu-

lières. Ces cas sont néanmoins exceptionnels et il est bon de s'en rapporter à ces symptômes pathognomoniques pour instituer la forme d'électrisation qui convient tout en se tenant prêt à la modifier si l'amélioration se faisait trop attendre. J'estime, en effet, que le traitement de la sciatique névralgie et celui de la sciatique névrite doivent différer. Dans la sciatique névralgie le courant continu suffit et on en obtiendra presque toujours d'excellents résultats. Voici comment je conseille d'opérer. Une très large plaque positive de 400 centimètres carrés environ (18 cent. sur 24) est appliquée sur la région lombaire au niveau de l'émergence du sciatique, le pied du malade est plongé, jusqu'au-dessus de la cheville, dans un bain d'eau tiède, non salée, le récipient doit être en faïence ou en porcelaine. Dans l'eau de ce bain de pied et à côté du membre, sans le toucher, est immergé un réophore quelconque en rapport avec le pôle négatif de la batterie. Avec ce dispositif nous pouvons faire passer dans tout le membre un courant intense sans dommage pour la peau et sans la moindre douleur. Si la sciatique est très aiguë commencer par des courants faibles (10 à 12 milli-amp.) mais prolongés 30 à 40 minutes. Dès que la sédation se fait dans les douleurs, augmenter progressivement la dose du courant jusqu'à 18-20 milli-ampères, la durée des séances dans ce cas peut être un peu raccourcie, mais toujours 15 à 20 minutes d'électrisation sont nécessaires. Il est indispensable que le traitement soit fait journellement, parfois deux fois par jour, matin et soir. Dans certains cas où la douleur est insupportable, les malades obligés de garder la position couchée, ne peuvent même pas garder la position assise pendant les quelques minutes que dure la séance. En pareille circonstance il faut nous rapprocher le plus possible des conditions où nous nous trouvions précédemment, s'arranger de telle sorte que les surfaces de contact des électrodes avec la peau soient très étendues, c'est-à-dire que la densité du courant par centimètre carré soit des plus faibles. Pour ce faire, le bain de pied est remplacé par une feuille de ouate